

# CHOISIR LE TEMPS DU DOMICILE, C'EST :

● Avoir à disposition des intervenants sélectionnés, expérimentés, formés et encadrés par une équipe de professionnels

Les intervenants à domicile sont soit des aides à domicile, soit des TISF\*  
\* Technicienne Intervention Sociale et Familiale

● Utiliser nos prestations adaptées à vos besoins, grâce à une écoute approfondie (nous établissons un diagnostic et un devis)

● Bénéficier d'un remplacement rapide en cas d'absence du salarié

● Bénéficier du service en évitant d'être l'employeur direct.

● Conforter la pérennité des contrats de travail des salariés du Temps du Domicile

EN BÉNÉFICIAIRE DES AVANTAGES FISCAUX EN VIGUEUR

# NOUS PROPOSONS :

## PERSONNES DÉPENDANTES ET/OU HANDICAPÉES POUR TOUS

- assistance dans les actes de la vie quotidienne
- soins d'hygiène non médicaux
- garde malade
- accompagnement aux promenades
- transports pour les actes de la vie courante

## ENFANTS

- garde d'enfants
- soutien scolaire
- soutien à la fonction parentale
- accompagnement éducatif

## POUR TOUS

- entretien de la maison
- travaux de jardinage
- petit bricolage, compensation du handicap
- assistance administrative
- aide à la mobilité et au transport
- préparation des repas
- livraison de courses



le temps  
du domicile

# LE BIEN-ÊTRE À LA MAISON



Nos services sont proposés sur les communes  
des cantons de :

Évreux - Conches - Pacy sur Eure - Gasny  
Le Neubourg - Amfreville la Campagne  
Bourgtheroulde - Routot  
Saint-André de l'Eure - Vernon  
et sur le département pour les prestations CAF



VERNON, GASNY 02 32 28 53 32  
SAINT ANDRÉ 02 32 28 53 38  
EVREUX 02 32 28 53 41  
LE ROUMOIS,  
LE NEUBOURG 02 32 28 53 39

le temps du domicile  
18 bis av. Aristide Briand  
27000 EVREUX  
T 02 32 31 91 50

[letempsdudomicile@orange.fr](mailto:letempsdudomicile@orange.fr)

[eureasso.fr/web/le-temps-du-domicile](http://eureasso.fr/web/le-temps-du-domicile)

Service sous statut :

- autorisation pour les prestations APA - PCH
- agrément qualité pour les autres prestations
- nombreux accords : caisses de retraite, Carsat, CPAM, Mutuelles, CG27, MSA, CAF 27

Le temps du domicile a été créé par CONTACT SERVICE.

Les deux associations travaillent ensemble  
en partenariat avec d'autres acteurs locaux.

Les renseignements sont disponibles dans les antennes locales.

n° d'agrément qualité : N/19/11/07/A/027/Q/28

**contact  
service**



Agréée CESU (chèque universel) préfinancé  
Règlement sur facture mensuelle  
par chèque ou prélèvement.



Services à  
la personne  
toujours !



conception : cna-cteres@wanadoo.fr - impression : iropa



DES SOLUTIONS  
ADAPTÉES  
À LA VARIÉTÉ  
DES SITUATIONS



**le temps  
du domicile**

**le bien-être à la maison**